



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 mai 2022

Convocation du : 13 mai 2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Thomas BLACTOT

DE22.087

PROMOTION SANTE HANDICAP
PROJET SENSIBILISATION AU HANDICAP
CONVENTION

Autorisation - Approbation

0380

Dans le cadre de sa politique volontariste en matière de santé et de handicap et du projet « Sensibilisation au handicap », le service Promotion Santé Handicap coordonne la mise en œuvre d'actions de sensibilisation visant les élèves des différents établissements scolaires et le grand public.

L'objectif attendu est de sensibiliser les différents publics sur les différents handicaps existants, sur le regard et le comportement à porter à l'autre, sur l'intégration des personnes en situation de handicap, sur la mise en situation pour mieux appréhender les difficultés rencontrées dans le quotidien.

Les actions se dérouleront sur toute l'année et seront variées :

- sensibilisation aux handicaps lors du « mois du handicap » à destination du grand public.
- sensibilisation des élèves des différents établissements armentériois lors de la semaine du handisport.
- sensibilisation à la santé dans les établissements spécialisés recevant des personnes en situation de handicap (alimentation, hygiène...).
- formation sur la thématique du handicap.

Dans ce cadre, la Ville va s'associer à plusieurs prestataires et partenaires dans la mise en œuvre de ces événements. 2 000€ ont été inscrits au budget 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et l'ensemble des documents liés au projet « Sensibilisation au handicap ».

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille